Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense Cedex

CRITEO

Société Anonyme 32 rue Blanche 75009 Paris

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense Cedex

CRITEO

Société Anonyme 32 rue Blanche 75009 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux actionnaires,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CRITEO SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense Cedex

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le cas échéant sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense Cedex

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense Cedex

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société1 à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris la Défense, le 1^{er} mars 2019 Les Commissaires aux Comptes

RBB Business Advisors

Deloitte & Associés

François BUZY

Jean-Baptiste BONNEFOUX

CRITEO SA

32 rue Blanche 75009 Paris

COMPTES ANNUELS de l'exercice clos le 31 décembre 2018

COMPTE DE RESULTAT

En Euros	31/12/2018	31/12/2017
Production vendue de services	90 716 124	91 367 442
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	90 716 124	91 367 442
	6 589 731	4 001 992
Production immobilisée	23 976 815	271 840
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges Autres produits	482 305 309	472 330 872
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	603 587 979	567 972 146
Autres achats et charges externes	220 659 818	244 681 688
Impôts, taxes et versements assimilés	8 013 844	7 567 076
Salaires et traitements Charges sociales	79 233 963 66 601 618	72 398 917 38 631 805
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : - dotations aux amortissements - dotations aux provisions	43 756 987	33 146 024
Sur actif circulant : dotations aux provisions	210 129	216 672
Pour risques et charges : dotations aux provisions	23 029 215	
Autres charges	68 786 000	28 171 407
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	510 291 575	424 813 590
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	93 296 404	143 158 556
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	34 633 744	11 368 627
Autres interêts et produits assimilés	604 541	548 579
Reprises sur provisions et transferts de charges	34 120 335	3 471 864
Différences positives de change	51 777 254	75 591 794
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS V	121 135 874	90 980 864
Dotations financières aux amortissements et provisions	17 126 494	34 521 298
Interêts et charges assimilées	10 927 629	1 742 881
Différences négatives de change	46 132 232	60 603 025
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	90
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES VI	74 186 356	96 867 293
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	46 949 518	-5 886 430
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	140 245 922	137 272 126
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	34	109 524
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 200	8 755
Reprises sur provisions et transferts de charges	103 932	0
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS VII	109 165	118 279
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	55 414	9 700 061
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (o bis)	78 379	246 581
		3 619 546
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 439 764	3 6 19 540
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VIII	1 573 557	13 566 188
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 464 392	-13 447 909
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	477 557	804 538
Impôts sur les bénéfices X	14 673 864	12 080 657
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	724 833 018	659 071 289
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	601 202 908	548 132 265

BILAN ACTIF

En Euros	Montant Brut	Amort & Provision	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits similaires	49 079 080	-37 366 969	11 712 112	11 156 023
Fonds commercial	7 566 658		7 566 658	7 566 658
Autres immobilisations incorporelles	4 895 390		4 895 390	3 154 497
Avances,acomptes immob. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniq., matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	186 054 145	-102 171 373	83 882 771	49 358 121
Immobilisations en cours	7 654 177		7 654 177	21 140 122
Avances et acomptes	166 378		166 378	603 305
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Manager (Strategie			
Participations par mise en équivalence				
	151 170 168		151 170 168	95 966 431
Autres participations Créances rattachées à participations	301 710 859		301 710 859	0
Autres titres immobilisés	301 710 039		001 7 10 000	·
Prêts	0		0	240 830 843
Autres immobilisations financières	43 370 609	-381 925	42 988 685	8 292 203
TOTAL II	751 667 464	-139 920 267	611 747 197	438 068 204
STOCKS ET EN-COURS				
Avances,acomptes versés/commandes	363 403		363 403	826 596
CREANCES				
Créances clients & cptes rattachés	76 035 377	-283 093	75 752 284	96 479 630
Autres créances	137 172 024		137 172 024	142 832 593
Capital souscrit et appelé, non versé	, , , , , , , ,			
DIVERS	34 186 772		34 186 772	0
Valeurs mobilières de placement	216 462 780		216 462 780	236 910 424
Disponibilités	210 402 700		210 402 700	200 010 121
COMPTES DE REGULARISATION			7 100 110	0.050.700
Charges constatées d'avance	7 409 446		7 409 446	6 953 763
TOTAL III	471 629 803	-283 093	471 346 710	484 003 005
Frais émission d'emprunts à étaler IV	1 365 745		1 365 745	1 741 326
Primes rembourst des obligations V				
Ecarts de conversion actif VI	16 368 989		16 368 989	24 541 901
TOTAL GENERAL (I à VI)	1 241 032 001	-140 203 360	1 100 828 642	948 354 437

BILAN PASSIF

En Euros	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé : 1 688 784)	1 688 784	1 652 128
Primes d'émission, de fusion, d'apport	315 811 134	313 312 749
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	131 991	150 473
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	13 966 546	13 966 546
Autres réserves		
Report à nouveau	298 626 976	187 702 693
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	123 630 110	110 939 023
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
TOTALI	753 855 542	627 723 613
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL II	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	40 798 641	24 585 934
Provisions pour charges		
TOTAL III	40 798 641	24 585 934
DETTES (4)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	1 526 675	2 127 779
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts, dettes fin. Divers	186 738 777	180 500 929
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	100 700 111	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 504 614	43 323 731
Dettes fiscales et sociales	47 987 004	39 901 706
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 287 319	23 739 247
Autres dettes	9 864 821	5 993 708
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	0	C
TOTAL IV	303 909 209	295 587 100
Ecarts de conversion passif V	2 265 249	457 789
TOTAL GENERAL (I à V)	1 100 828 642	948 354 437

ANNEXE

Les informations ci-après constituent l'annexe aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Cette dernière fait partie intégrante des états financiers. Celles-ci concernent les comptes annuels de la société Criteo SA, société immatriculée au registre de commerce de Paris sous l'identification numéro 484 786 249, et dont le siège est sis au 32 Rue Blanche à Paris (75009). Cette société est la société consolidante du Groupe Criteo.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

- 1. Principes et méthodes comptables
 - 1.1 Règles et méthodes d'évaluation
 - 1.2 Evènements survenus au cours de l'exercice
 - 1.3 Evènements postérieurs à la clôture
- 2. Informations relatives au bilan
 - 2.1 Etat des immobilisations et amortissements
 - 2.2 Etat des provisions
 - 2.3 Etat des créances et comptes rattachés et des dettes financières
 - 2.4 Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
 - 2.5 Produits à recevoir
 - 2.6 Charges à payer
 - 2.7 Charges et produits constatés d'avance
 - 2.8 Composition du capital social
 - 2.9 Variation des capitaux propres
 - 2.10 Ecart de conversion sur les créances et dettes en monnaies étrangères
- 3. Informations relatives au compte de résultat
 - 3.1 Ventilation du chiffre d'affaires net
 - 3.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
 - 3.3 Eléments relevant de plusieurs postes du compte de résultat
 - 3.4 Charges et produits exceptionnels
 - 3.5 Participation des salariés
- Engagements financiers et informations complémentaires
 - 4.1 Engagements financiers
 - 4.2 Accroissement et allègement de la dette future de l'impôt
 - 4.3 Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance
 - 4.4 Effectif moyen
 - 4.5 Engagements de retraies et assimilés
 - 4.6 Crédit d'impôt compétitivité emploi
 - 4.7 Information sur les honoraires des commissaires aux comptes
 - 4.8 Liste des filiales et participations

Partie 1 - Principes et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 et modifié par le dernier règlement n°2017-03 du 3 novembre 2017.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente aux clôtures de l'exercice actuel et du précédent et reposent sur le principe de continuité d'exploitation et d'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1. Règles et méthodes d'évaluation

1.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Lorsque leur durée d'utilité est définie, le coût des immobilisations incorporelles, diminué le cas échéant, de la valeur résiduelle, est amorti sur la durée d'utilisation attendue par la Société. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique. Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur.

Les logiciels sont amortis entre 1 et 5 ans, prorata temporis.

1.1.2 Fonds commercial

Le poste fonds commercial inscrit à l'actif du bilan provient :

- du mali technique constaté lors de l'annulation des titres de la société AdQuantic SAS en date du 15 août 2014 en contrepartie de l'apport reçu lors de la transmission universelle de patrimoine de cette filiale, pour un montant de 2 958 983 Euros.
- du mali technique constaté lors de l'annulation des titres de la société Monsieur Drive SAS en date du 3 novembre 2016 en contrepartie de l'apport reçu lors de la transmission universelle de patrimoine de cette filiale, pour un montant de 4 607 675 Euros.

Les fonds de commerce sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel au niveau consolidé, si du fait d'évènements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

1.1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations)

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Agencements et aménagements
Matériel de bureau et informatique
Matériels divers
8 à 10 ans
1 à 5 ans
5 ans

1.1.4 Participation, et autres immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence

Les prêts aux filiales sont comptabilisés en créances rattachées à des participations à partir de l'exercice 2018.

1.1.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.1.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les rubriques « VMP et disponibilités » comprennent les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les « emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ».

1.1.7 Frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur le montant des primes d'émission afférentes à l'augmentation selon la méthode préférentielle en une seule fois et pour un montant net d'impôt.

1.1.8 Dettes financières

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêt.

1.1.9 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société. L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour remplir son obligation.

Les provisions pour risques et charges sont notamment constituées des provisions pour risques sociaux et fiscaux et provisions pour risques de change.

1.1.10 Dettes d'exploitation

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont évalués à leur valeur nominale.

1.1.11 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Le règlement n° 2015-05 de l'ANC qui s'applique pour tous les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017 et qui apporte des changements sur le traitement comptable des écarts de change et provisions pour pertes de changes n'a pas eu d'incidence significative sur son premier exercice d'application.

1.1.12 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires des succursales coréennes et suédoises provient principalement des prestations de services publicitaires (Advertising). Ces prestations consistent à afficher des bannières publicitaires personnalisées renvoyant au site marchand de l'annonceur. Chaque bannière est créée en temps réel, personnalisée par internaute, sur la base de son historique de navigation.

Cette personnalisation à l'internaute permet d'optimiser le taux de clics (CTR), les annonceurs étant facturés sur la base d'un coût par clic (CPC). Le revenu est reconnu lorsque l'utilisateur final (l'internaute) clique sur la bannière personnalisée affichée par Criteo.

Les autres produits comprennent essentiellement des prestations de services et autres redevances facturées aux filiales du groupe.

1.1.13 Frais de recherche & développement

Le montant global des dépenses de recherche et des coûts de développement comptabilisé en charge au cours de l'exercice s'élève à 111 955 314 Euros.

1.1.14 Résultat financier

Outre le résultat financier des opérations en devises décrit au 1.1.11, le résultat financier est principalement composé des dividendes et intérêts versés par les filiales ainsi que des mouvements liés aux provisions pour pertes de change.

1.1.15 Résultat Exceptionnel

Le résultat exceptionnel représente les produits et les charges résultant d'évènements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'elles se reproduisent de manière fréquente ou régulière.

1.1.16 Frais de mise en place des financements

Les frais de mise en place des financements et d'ouverture de lignes de crédit sont étalés sur la durée des contrats.

1.1.17 Intégration fiscale

Criteo SA est la société mère d'un groupe fiscal composé, depuis le 1^{er} janvier 2011, de la société Criteo France SAS située 32 rue Blanche 75009 PARIS et depuis le 1^{er} janvier 2017 de la société Criteo Finance SAS située 32 rue Blanche 75009 PARIS.

Pour les filiales, la charge d'impôt est comptabilisée comme en l'absence d'intégration, le Groupe Criteo ayant fait le choix du régime de neutralité. La société mère comptabilise l'impôt du groupe, et capte les éventuelles économies et charges d'impôt générées par le groupe fiscal.

1.2 Evénements intervenus au cours de l'exercice

Rachats par la Société de ses propres actions

En octobre 2018, le Conseil d'administration de Criteo a autorisé un programme de rachats d'actions d'un montant maximal de 80 millions de dollars (70,5 millions d'euros) équivalents en American Depositary Share (« ADS ») afin d'être utilisé dans le cadre de regroupements d'entreprises et d'attributions d'actions gratuites à l'issue des périodes d'acquisition. Les rachats ont été exécutés aux conditions de marché et soumis à la règle SEC 10b5-1. Au cours du 4e trimestre 2018, la Société a racheté 3,5 millions d'actions propres pour le montant autorisé.

Dans les comptes de Criteo SA, les opérations ont été comptabilisées comme suit :

En EUR	Inscription à l'actif	Nombre d'Actions propres rachetées	Valeur d'Acquisition	Nombre de Sortie : Vesting 2018	Valeur de sortie : Vesting 2018	Nombre d'Actions propres à la date de clôture	Provision (cours moyen de clôture)	Réévaluation au cours de clôture	Valeur à la clôture
Solde au 31 décembre 2017									
Actions propres - Regroupements d'entreprises 2018	Autres immobilisations financières	1 751 147	35 224 503			1 751 147	381 925	- 305 301	34 919 203
Actions propres - Vestings futurs 2018	Valeurs mobilières de placement	1 748 111	35 219 819	40 139	734 110	1 707 972		- 298 937	34 186 772
Solde au 31 décembre 2018	placement	3 499 258	70 444 323	40 139	734 110	3 459 119	381 925	- 604 238 (cours USD de clôture	69 105 975)

Par ailleurs, une provision pour risques a été comptabilisée à hauteur de 23,4 millions d'euros pour couvrir les attributions d'actions gratuites.

Regroupements d'entreprises

Acquisition de Manage.com Inc.

Le 29 octobre 2018, Criteo Corp., filiale américaine de la société Criteo SA, a acquis Manage.com Inc., une société ayant développé une solution attractive d'applications mobiles pour l'acquisition de clients pour un montant de 60 millions de dollars (51,8 millions d'euros) pour l'acquisition des titres. Cette acquisition a été financée par prélèvement sur la trésorerie disponible du Groupe et un prêt de 67 millions de dollars (59,1 millions d'euros) a été consenti par Criteo SA à sa filiale Criteo Corp.

Acquisition de Storetail Marketing Services SAS

Le 3 août 2018, Criteo SA, a acquis Manage Storetail Marketing Services SAS, une plateforme technologique permettant aux retailers de monétiser des emplacements natifs sur leurs sites de e-commerce sur une base CPM. Le Groupe a acquis l'ensemble des actions de

Storetail pour un montant de 41,3 millions d'euros, dont 37,7 millions d'euros prélevé sur la trésorerie disponible du Groupe, et 3,6 millions d'euros de paiements différés en actions sur dans les deux ans suivants la date d'acquisition.

1.3 Évènements Postérieurs à la Clôture

Rachats par la Société de ses propres actions – Réduction de capital

Le Conseil d'Administration du 8 Février 2019 a décidé de procéder à l'annulation de 1 594 288 actions correspondant aux actions achetées au titre du Regroupements d'entreprises en excluant les actions déjà affectées dans le cadre de l'acquisition de Storetail Marketing Services SAS. Les autres immobilisations financières seront diminuées de 31 804 887 euros ainsi que le capital social pour 39 857 euros et les primes d'émission pour 31 765 030 euros.

Filialisation des succursales coréenne et suédoise

La succursale suédoise a été transformée en filiale à 100 % de Criteo SA au 1^{er} janvier 2019. Il est prévu la transformation de la succursale coréenne en filiale à 100 % de Criteo SA au 1^{er} avril 2019.

Partie 2 – Informations relatives au bilan

2.1 Etat des immobilisations et amortissements

Les mouvements des immobilisations et des amortissements sont retracés dans les tableaux ci-après :

Valeurs Brutes en Euros	Au 01/01/18	Acquisitions	Transferts	Cessions	Au 31/12/18
Immobilisations incorporelles					
Concessions, Brevets	40 451 825	6 030 438	2 596 817	- [49 079 080
Fonds commercial	7 566 658	-	-	- 1	7 566 658
Autres immob. incorporelles	3 154 497	4 735 342	- 2 994 450	-	4 895 390
455555555555555555555555555555555555555	51 172 981	10 765 780	- 397 633	-	61 541 128
mmobilisations corporelles	0.000.470	500,000	310 463		4 275 571
Installations générales et agencements	3 368 176	596 932	20 523 632	604 401	181 778 574
Matériel de bureau et informatique, mobilier	113 782 038	48 077 304 6 347 212	- 19 833 157	004 401	7 654 177
Immobilisations en cours	603 305	166 378	- 603 305		166 378
Avances et acomptes				201 101	
	138 893 641	55 187 826	397 633	604 401	193 874 700
Immobilisations financières	95 966 431	55 203 737		<u> </u>	 151 170 168
Créances rattachées à participations	-1	69 841 925	250 409 276	18 540 343	301 710 859
Prêts et autres immob. financ.	258 701 479	35 081 086	- 250 409 276	2 680	43 370 609
1,100 0, 00,00 1,11102, 1110110	354 667 910	160 126 749		18 543 023	496 251 636
TOTAL	544 734 533	226 080 355	0	19 147 424	751 667 464

AMORTISSEMENTS en Euros	Au 01/01/18	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/18
Immobilisations incorporelles				
Concessions, Brevets	28 517 863	8 849 106	-	37 366 969
\	28 517 863	8 849 106		37 366 969
Installations générales et agencements	1 266 750	1 009 674		2 276 424
mmobilisations corporelles				
			500,000	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	66 525 343	33 895 628	526 022	99 894 949
Immobilisations en cours	-			-
	67 792 093	34 905 303	526 022	102 171 373
TOTAL	96 309 955	43 754 409	526 022	139 538 342
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fir d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 741 326	-	210 129	1 365 745

2.2 Etat des provisions

L'état des mouvements des provisions est présenté ci-dessous :

DETAIL DES PROVISIONS en Euros	Au 01/01/18	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Au 31/12/18
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges	-	196 601	-	61 899	134 702
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	<u>-</u>	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	ļ	·····-
Provisions pour amendes et pénalités		-	-	-	
Provisions pour pertes de change	24 541 901	16 368 989		24 541 901	16 368 989
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-		-	
Provisions pour impôts	-	-	-	-	<u>-</u>
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-	-
Provisions pour grosses réparations	_	_ :	_	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	44 033	24 292 950	42 033	-	24 294 950
	24 585 934	40 858 540	42 033	24 603 800	40 798 641
Dépréciations Sur immobilisations incorporelles	777 940	-	777 940	- 1	
Cur immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Sur titres mis en équivalence	_	-	-	-	-
Sur titres de participation	-	-	-	-	-
Sur autres immobilisations financières	9 578 433	381 925	9 578 433	-	381 925
Sur stocks et en-cours	-	-	-	-	-
Sur comptes clients	250 275	202 478	63 357	106 303	283 093
Autres dépréciations	-	-	-	-	-
	10 606 649	584 403	10 419 730	106 303	665 018
TOTAL	35 192 582	41 442 943	10 461 763	24 710 103	41 463 659
dont exploitation		23 231 693	94	7 600	
dont financières		16 750 914	34 1	20 335	
dont exceptionnelles		1 460 337	103	3 932	

2.3 Etat des échéances des créances et des comptes rattachés et des dettes financières

2.3.1 Etat des créances et des comptes rattachés

n au plus	A plus d'1 an
_ 1	301 710 859
- !	-
35 304 358	8 066 251
367 349	
75 668 028	
15 519	
9 605 496	-
14 127 158	
2 451 210	<u>-</u>
09 344 036	<u>-</u>
1 628 605	
7 180 955	228 492
255 692 714	310 005 60
	255 692 714

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

2.3.2 Etat des dettes financières

at des dettes (Euros)	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'orig	1 526 675	600 000	926 675	
Emprunts et dettes financières divers	-	-		-
Fournisseurs et comptes rattachés	48 504 614	48 504 614	-	- -
Personnel et comptes rattachés	13 223 808	13 223 808	-	<u>-</u>
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 495 090	17 495 090	-	
Impôts sur les bénéfices	9 654 217	9 654 217	-	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 613 889	7 613 889	<u>-</u>	
Autres impôts taxes et assimilés	-	-	-	- -
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 287 319	9 287 319	-	
Groupe et associés	186 738 777	186 738 777	-	_
Autres dettes	9 864 821	5 330 437	4 534 384	
Produits constatés d'avance	- [-	-
DTAL	303 909 209	298 448 151	5 461 058	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-
Emprunts, dettes contractés auprès des associés	=:

2.4 Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

	Montant cond	cernant les entreprises	Montant des dettes et
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan (Euros)	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	créances représentées par des effets de commerce
Capital souscrit, non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations		151 170 168	
Créances rattachées à des participations		301 710 859	<u> </u>
Prêts			ļ
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Total Immobilisations	-	452 881 027	-
Avances et acomptes versés sur commandes		1	
Créances			
Créances clients et comptes rattachés		62 007 884	
Autres créances		109 344 036	
Capital souscrit appelé, non versé			1
Total Créances	•	171 351 920	-
Valeurs mobilières de placement		 	
Disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles		 	!
Autres emprunts obligataires			!
Emprunts et dettes auprès des établissements de créc	iit		
Emprunts et dettes financières diverses		186 738 777	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			ļ
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 632 086	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total Dettes		202 370 863	

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre elles ne nécessitent pas d'information complémentaire visée à l'article R.123-198 11.

2.5 Produits à recevoir

oduits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2018	31/12/2017
Créances rattachées à des participations	700 492	
Autres titres immobilisés		
Prêts	-	2 231 228
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	9 423 230	10 862 132
Autres créances	30 807	40 000
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	98 048	420 585
otal	10 252 576	13 553 945

2.6 Charges à payer

narges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 703 848	20 466 402
Dettes fiscales et sociales	26 240 722	24 181 286
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 969 658	22 855 892
Autres dettes	1 657 920	460 233
otal	55 572 148	67 963 813

2.7 Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation	-	-
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	-	-
Charges constatées d'avance	31/12/2018	31/12/2017
Charges constatées d'avance Charges d'exploitation	31/12/2018 7 409 446	31/12/2017 6 953 763

2.8 Composition du capital social

Différentes	Valeur r	ominale				
catégories de titres	Au début de l'exercice	En fin d'exercice	Au début de l'exercice Créés		Remboursés	En fin d'exercice
Actions ordinaires	0,025	0,025	66 085 097	1 466 247		67 551 344

Le capital social est composé de 67 551 344 actions ordinaires d'une valeur nominale de € 0,025 soit un capital de 1 688 784 Euros.

Plans de BSPCE, d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites

Le Conseil d'Administration a été autorisé par l'Assemblée générale des actionnaires à mettre en oeuvre les plans de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE), d'options de souscription d'actions (OSA) et/ou d'attribution gratuites d'actions (AGA) suivants :

- Emission de 2 112 000 BSPCE, autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires du 24 octobre 2008, permettant l'attribution d'un maximum de 2 112 000 BSPCE jusqu'au 24 avril 2010 et ci-après dénommée Plan 1;
- Emission de 1 472 800 BSPCE, autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires du 16 avril 2009, permettant l'attribution d'un maximum de 1 472 800 BSPCE jusqu'au 16 octobre 2010 et ci-après dénommée Plan 2 ;
- Plan de 1 584 000 OSA, autorisé lors de l'Assemblée générale des actionnaires du 9 septembre 2009, permettant l'attribution d'un maximum de 1 584 000 OSA jusqu'au 8 novembre 2012. Ce plan a été amendé lors de l'Assemblée générale des actionnaires du 16 novembre 2010, permettant l'attribution d'un maximum de 2 700 000 OSA ou BSPCE. Ce Plan est ci-après dénommé Plan 3;
- Emission de 361 118 BSPCE, attribués aux cofondateurs lors de l'Assemblée générale des actionnaires du 23 avril 2010, et ci-après dénommée Plan 4 ;
- Emission de 2 800 000 BSPCE ou OSA, autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires du 18 novembre 2011, permettant l'attribution d'un maximum de 2 800 000 OSA ou BSPCE. Ce Plan est dénommé Plan 5;
- Emission de 1 654 290 BSPCE ou OSA, autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires du 14 septembre 2012, permettant l'attribution d'un maximum de 1 654 290 OSA ou BSPCE. Ce Plan est dénommé Plan 6;
- Emission de 6 627 237 BSPCE ou OSA, autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires du 2 août 2013, permettant l'attribution d'un maximum de 6 627 237 OSA ou BSPCE. Ce Plan est dénommé Plan 7;
- Emission de 9 935 710 OSA, autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires du 18 juin 2014, permettant l'attribution d'un maximum de 9 935 710 OSA. Les actionnaires de la Société-mère ont autorisé l'attribution d'actions gratuites aux salariés de Criteo, soumise uniquement à une condition de présence et au bénéfice des membres de la direction

générale, de certains cadres dirigeants et certains salariés, sous réserve de la réalisation d'objectifs de performance internes spécifiques et de conditions de présence. Tout action gratuite sera déduite du plafond total de 9 935 710 actions. Ce Plan est dénommé Plan 8.

- Emission de 4 600 000 OSA ou actions gratuites, autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires du 29 juin 2016 et de 100 000 BSA (à déduire de la limite de 4 600 000). Les actionnaires de la Société-mère ont autorisé l'attribution d'actions gratuites aux salariés de Criteo, soumise uniquement à une condition de présence et au bénéfice des membres de la direction générale, de certains cadres dirigeants et certains salariés, sous réserve de la réalisation d'objectifs de performance internes spécifiques et de conditions de présence. Ce Plan est dénommé Plan 9.
- Emission de 4 600 000 OSA ou actions gratuites, autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires du 28 juin 2017 et de 120 000 BSA (à déduire de la limite de 4 600 000). Les actionnaires de la Société-mère ont autorisé l'attribution d'actions gratuites aux salariés de Criteo, soumise uniquement à une condition de présence et au bénéfice des membres de la direction générale, de certains cadres dirigeants et certains salariés, sous réserve de la réalisation d'objectifs de performance internes spécifiques et de conditions de présence. Ce Plan est dénommé Plan 10.
- Emission de 4 200 000 OSA ou actions gratuites, autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires du 27 juin 2018 et de 150 000 BSA (à déduire de la limite de 4 200 000). Les actionnaires de la Société-mère ont autorisé l'attribution d'actions gratuites aux salariés de Criteo, soumise uniquement à une condition de présence et au bénéfice des membres de la direction générale, de certains cadres dirigeants et certains salariés, sous réserve de la réalisation d'objectifs de performance internes spécifiques et de conditions de présence. Ce Plan est dénommé Plan 11.

Lors de l'exercice de BSPCE, d'OSA ou d'actions gratuites, le Groupe remet aux attributaires des actions ordinaires nouvellement émises de la Société-mère.

Les bénéficiaires peuvent exercer leurs BSPCE ou leurs OSA sur la base du calendrier d'acquisition suivant pour les plans 1, 2 et 3 :

- jusqu'à un tiers (1/3) des BSPCE à compter de la première date anniversaire de la date d'attribution, puis, jusqu'à un douzième (1/12) à la fin de chaque trimestre suivant le premier anniversaire de la date d'attribution, et ce pendant vingt-quatre (24) mois à compter de cette date, et
- au plus tard dans les dix (10) ans à compter de la date d'attribution.

Pour le Plan 3 amendé au Plan 10, le calendrier est le suivant :

jusqu'à un quart (1/4) des options de souscription d'actions à partir du premier anniversaire de la date d'attribution, puis, jusqu'à un seizième (1/16) à la fin de chaque trimestre écoulé suivant le premier anniversaire de la date d'attribution, et ce pendant trente-six (36) mois à compter de cette date et, au plus tard dans les dix (10) ans à compter de la date d'attribution.

Les attributions d'actions gratuites sont soumises au calendrier suivant : 50% des actions seront acquis à l'issue d'une période de deux ans et 6,25% à la fin de de chaque trimestre suivant la première période de deux ans, et ce pendant vingt-quatre (24) mois.

Lorsque l'action de la Société-mère n'était pas cotée sur un marché boursier à la date d'attribution, les prix d'exercice ont été déterminés par référence à la dernière augmentation du capital intervenue depuis la date d'attribution, à moins que le Conseil d'administration en décide autrement. Depuis la cotation de l'action de la Société-mère en octobre 2013, les prix d'exercice sont déterminés par référence au cours de clôture de bourse la veille de la date d'attribution, en respectant une valeur minimale égale à 95% de la moyenne des 20 derniers cours de bourse.

Détails des plans de BSPCE / OSA / Actions gratuites

	Plans 1 & 2	Plan 3	Plan 4	Plan 5	PI	an 6	Plan 7	Plan 8		Plan 9		Plan 10		Plan	11
Dates d'attribution (CA)	Oct 24, 2008	Sept 9, 2009 - Sept 21, 2011	Avril 23,	Nov 18, 2011 - Mai 22, 2012	Oct 25, 2012	Oct 25, 2012 - Avril 18, 2013	Sept 3, 2013 - Avril 23, 2014		- Juin 28,	Juillet 28, 2016 - 2017	Juin 27,	Juillet 27, 2017 - 2018	Juin 26,	Juillet 26 Décemb 20	bre 12,
Durée d'acquisition des droits	3 ans	3 - 4 ans	Aucune	4 ans	1 year	4-5 ans	4 ans	4 ans	4 ans	4 ans	4 ans	4 ans	4 ans	4 ans	4 ans
Durée de vie contractuelle	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	-	10 ans				10 ans	
Durée de vie attendue	8 ans	8 ans	8 ans	8 ans	8 ans	8 ans	6 - 8 ans	6 ans	-	6 ans	-	6 ans	-	6 ans	-
Nombre octroyé	1 819 120	4 289 940	361 118	1 184 747	257 688	1 065 520	2 317 374	4 318 551	2 534 262	502 410	2 556 315	947 565	2 150 498	65 500	1 471 916
Type: Stock Option (S.O.) / BSPCE / Actions gratuites (RSU)	BSPCE	BSCPCE & S.O	BSPCE	BSCPCE & S.O	BSPCE	BSPCE & S.O	BSCPCE & S.O	s.o	RSU	s.o	RSU	5.0	RSU	5.0	RSU
Parité Instrument / Action	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Prix d'exercice	€0,45 - €2,10	€ 0,20 - € 5,95	2,10	5,95	8,28	€ 8,28 - € 10,43	€ 12,08 - € 38,81	€ 22,95 - € 47,47	-	€ 38,20 - € 43,45	-	€ 24,63 - € 28,69	-	€ 18.72	-
Conditions de performance	Non	Oui (A)	Non	Non	Oui (B)	Non	Non	Non	Oui (C)	Non	Oui (D)	Non	Non	Non	Oui (E)

- (A) 180 000 options de souscription d'actions attribuées le 7 avril 2011 ont été soumises à des conditions de performance basées sur les objectifs de chiffre d'affaires net du coût d'achat des impressions respectées en 2012.
- (B) Les conditions d'exercice de 257 688 BSPCE attribués aux cofondateurs de ces BSPCE sont liées à la survenance d'un évènement de liquidité ou d'un transfert de contrôle du Groupe. Le nombre d'options pouvant être exercées est déterminé par la date de l'évènement qui ne peut être postérieure au 31 mars 2014. Selon les hypothèses connues au 31 décembre 2012, nous avions déterminé que la charge correspondante sera reconnue sur une période de un an. L'hypothèse retenue a été confirmée sur 2013.
- (C) Le 29 octobre 2015, le 29 janvier 2016 et le 28 juillet 2016, le Conseil d'administration de la Société-mère a attribué respectivement 337 960, 33 010 et 195 250 actions gratuites à certains salariés éligibles et à des membres de la direction générale, soumises à la réalisation d'objectifs de performance internes spécifiques. Selon les hypothèses connues au 31 décembre 2016, nous avions déterminé la charge correspondante en appliquant un taux de probabilité de réalisation de ces objectifs. L'hypothèse retenue a été confirmée sur 2016 et 2017 respectivement.
 (D) Le 27 juillet 2017, le Conseil d'administration de la Société-mère a attribué 135 500 actions
- (D) Le 27 juillet 2017, le Conseil d'administration de la Société-mère a attribué 135 500 actions gratuites à certains salariés éligibles et à des membres de la direction générale, soumises à la réalisation d'objectifs de performance internes spécifiques. Selon les hypothèses connues au 31 décembre 2017, nous avons déterminé la charge correspondante en appliquant un taux de probabilité de réalisation de ces objectifs. L'hypothèse retenue a été confirmée sur 2018.
- (E) Le 26 juillet 2018, le Conseil d'administration de la Société-mère a attribué 203 332 actions gratuites à certains salariés éligibles et à des membres de la direction générale, soumises à la réalisation d'objectifs de performance internes spécifiques. Selon les hypothèses connues au 31 décembre 2018, nous avons déterminé la charge correspondante en appliquant un taux de probabilité de réalisation de ces objectifs.

Evolution du nombre de BSPCE / OSA / Actions gratuites en circulation

	S.O	RSU	Total
Solde au 1er Janvier 2016	6 547 854	1 095 585	7 643 439
Attribuées	576 443	2 584 240	3 160 683
Exercées	(1 470 323)	NA	(1 470 323)
Annulées	(693 882)	(436 546)	(1 130 428)
Expirées	-	-	-
Solde au 31 decembre 2016	4 960 092	3 243 279	8 203 371
Attribuées	355 010	1 891 702	2 246 712
Exercées	(1 668 838)	NA	(1 668 838)
Vestées	-	(379 135)	(379 135)
Annulées	(453 556)	(543 338)	(996 894)
Expirées	-	-	-
Solde au 31 decembre 2017	3 192 708	4 212 508	7 405 216
Attribuées	1 013 065	3 133 644	4 146 709
Exercées	(137 348)	NA	(137 348)
Vestées	-	(1 362 873)	(1 362 873)
Annulées	(880 960)	(1 203 142)	(2 084 102)
Expirées	-	-	-
Solde au 31 decembre 2018	3 187 465	4 780 137	7 967 602

Répartition du solde de clôture

	Plans 1 & 2	Plan 3	Plan 5	Plan 6	Plan 7	Plan 8	Plan 9	Plan 10	Plan 11	RSUs	Total
Au 31 decembre 2016											
Nombre d'instruments en circulation	54 154	175 693	513 067	399 441	750 528	2 942 834	124 375	-	-	3 284 239	8 203 371
Prix d'exercice moyen pondéré	€ 1,24	€ 3,29	€ 5,95	€ 9,77	€ 18,13	€ 31,32	€ 38,20	-	-	-	€ 23,92
Nombre d'instruments exerçables	54 154	175 693	513 067	325 596	504 262	1 135 634	-	-	-	-	2 708 406
Prix d'exercice moyen pondéré	€ 1,24	€ 3,29	€ 5,95	€ 9,66	€ 17,94	€ 28,96	-	-	-	-	€ 17,73
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée	2,9 ans	4,3 ans	5,2 ans	6,1 ans	6,8 ans	8,2 ans	9,6 ans	-	-	-	6,9 ans
Au 31 decembre 2017											
Nombre d'instruments en circulation	15 020	89 921	251 306	70 803	372 590	1 929 403	463 665	-	-	4 212 508	7 405 216
Prix d'exercice moyen pondéré	€ 0,87	€ 4,03	€ 5,95	€ 9,65	€ 17,70	€ 32,07	€ 42,04	-	-	-	€ 28,33
Nombre d'instruments exerçables	15 020	89 921	251 306	70 803	359 702	1 145 511	38 867	-	-	-	1 971 130
Prix d'exercice moyen pondéré	€ 0,87	€ 4,03	€ 5,95	€ 9,65	€ 17,31	€ 30,88	€ 38,20	-	-	-	€ 23,16
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée	1,6 ans	3,4 ans	4,3 ans	5,1 ans	5,8 ans	7,2 ans	9,2 ans	-	-	-	6,9 ans
Au 31 decembre 2018											
Nombre d'instruments en circulation	3 600	67 751	242 613	41 338	306 172	1 599 033	328 726	532 732	65 500	4 780 137	7 967 602
Prix d'exercice moyen pondéré	€ 0,70	€ 4,43	€ 5,95	€ 9,26	€ 17,95	€ 30,99	€ 41,75	€ 25,79	€ 18,72	-	€ 26,94
Nombre d'instruments exerçables	3 600	67 751	242 613	41 338	306 172	1 417 904	161 658	-	-	-	2 241 036
Prix d'exercice moyen pondéré	€ 0.70	€ 4,43	€ 5,95	€ 9,26	€ 17,95	€ 30,04	€ 41,37	-	-	-	€ 25,39
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée	1,2 ans	2,4 ans	3,3 ans	4,0 ans	4,9 ans	6,2 ans	8,2 ans	9,3 ans	9,8 ans	-	6,7 ans

Bons de souscription d'actions (BSA) non destinés aux membres du personnel

En plus de l'attribution d'actions gratuites, d'options de souscription d'actions et de BSPCE, les actionnaires de la Société-mère ont également autorisé l'attribution de bons de souscription d'actions (BSA) non destinés aux membres du personnel, comme indiqué ci-après.

Les bénéficiaires peuvent exercer leurs BSA sur la base du calendrier d'acquisition suivant .

- Plan A: jusqu'à un huitième (1/8) à la fin de chaque trimestre suivant le premier anniversaire de la date d'attribution, et ce pendant des vingt-quatre (24) mois à compter de cette date et au plus tard dans les dix (10) ans à compter la date d'attribution.
- Plan B: jusqu'à un tiers (1/3) des BSA à partir du premier anniversaire de la date d'attribution ; puis, jusqu'à un douzième (1/12) à la fin de chaque trimestre suivant le premier anniversaire de la date d'attribution, et ce pendant vingt-quatre (24) mois à compter de cette date, et au plus tard dans les dix (10) ans à compter de la date d'attribution.
- <u>Plan C</u>: jusqu'à un vingt-quatrième (1/24) à la fin de chaque mois suivant le premier anniversaire de la date d'attribution, et ce pendant vingt-quatre (24) mois à compter de cette date, et, au plus tard dans les dix (10) ans à compter de la date d'attribution.
- <u>Plan D</u> (membre de l'Advisory Board) : jusqu'à un vingt-quatrième (1/24) à la fin de chaque mois suivant la date d'attribution, et ce au pendant vingt-quatre (24) mois à compter de cette date, et, au plus tard dans les dix (10) ans à compter de la date d'attribution.

- <u>Plan D</u> (non membre de l'Advisory Board) : un tiers (1/3) à la date d'attribution, un tiers (1/3) au premier anniversaire de la date d'attribution, un tiers (1/3) au deuxième anniversaire de la date d'attribution, au plus tard dans les dix (10) ans à compter de la date d'attribution.
- Pour les Plans E, F, G et H: jusqu'à un quart (1/4) des options de souscription d'actions à partir du premier anniversaire de la date d'attribution, puis, jusqu'à un seizième (1/16) à la fin de chaque trimestre écoulé suivant le premier anniversaire de la date d'attribution, et ce pendant trente-six (36) mois à compter de cette date et, au plus tard dans les dix (10) ans à compter de la date d'attribution.

Lors de l'exercice de BSA, le Groupe remet aux attributaires des actions ordinaires de la Sociétémère nouvellement émises.

Lorsque l'action de la Société-mère n'était pas cotée sur un marché boursier à la date d'attribution, les prix d'exercice ont été déterminés par référence à la dernière augmentation du capital intervenue depuis la date d'attribution, à moins que le Conseil d'administration en décide autrement. Depuis la cotation de l'action de la Société-mère en octobre 2013, les prix d'exercice sont déterminés par référence au cours de clôture de bourse la veille de la date d'attribution, en respectant une valeur minimale égale à 95% de la moyenne des 20 derniers cours de bourse.

	Plan A	Plan B	Plan C	Plan D	Plan E	Plan F	Plan G	Plan H
			Nov 16, 2010 -	Oct 25, 2012 -	Mars 19, 2015 -	Avril 20, 2016 -	Juillet 27, 2017 -	Octobre 25, 2018
Dates d'attribution (CA)	Nov 17, 2009	Mars 11, 2010	Sept 21, 2011	Mars 6, 2013	Oct 29, 2015	Mars 1, 2017	Oct 26, 2017	Octobre 23, 2018
Durée d'acquisition des droits	2 ans	3 ans	2 ans	2 ans	1 - 4 ans	1 - 4 ans	1 - 4 ans	1 - 4 ans
Durée de vie contractuelle	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans
Durée de vie attendue	8 ans	8 ans	8 ans	8 ans	4 - 9 ans	4 - 9 ans	4 - 9 ans	4 - 9 ans
Nombre octroyé	231 792	277 200	192 000	125 784	38 070	59 480	46 465	125 000
Parité BSA / Action	1	1	1	1	1	1	1	1
Prix de souscription du BSA	€ 0,02	€ 0,07 - € 0,11	€ 0,04 - € 0,30	€0,43-€0,48	€ 9,98 - € 16,82	€ 13,89 - € 17,44	€ 13,88 - € 17,55	€ 6,91
Prix d'exercice	€ 0,70	€ 0,70	€ 0,70 - € 5,95	€ 8,28 - € 9,65	€ 35,18 - € 41,02	€ 33,98 - € 43,42	€ 35,80 - € 44,37	€ 19,71
Conditions de performance	Non	Oui(A)	Non	Non	Non	Non	Non	Non

(A) Toutes les conditions de performance associées au Plan B ont été satisfaites au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2010

Evolution du nombre de BSA non destinés à des membres du personnel

	BSA
Solde 1er janvier 2016	154 910
Attribués	48 655
Exercés	(37 000)
Annulés	21 560
Expirés	-
Solde au 31 decembre 2016	188 125
Attribués	57 290
Exercés	(59 139)
Annulés	-
Expirés	-
Solde au 31 decembre 2017	186 276
Attribués	125 000
Exercés	-
Annulés	(19 606)
Expirés	-
Solde au 31 decembre 2018	291 670

Répartition du solde de clôture

Bons de souscription d'actions (BSA)	31 Décembre 2016	31 Décembre 2017	31 Décembre 2018
Nombre d'instruments en circulation	188 125	186 276	291 670
Prix d'exercice moyen pondéré	€ 19,04	€ 23,93	€ 13,02
Nombre d'instruments exerçables	117 096	86 385	108 780
Prix d'exercice moyen pondéré	€ 11,73	€ 15,86	€ 18,95
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée	7,3 ans	7,6 ans	7 , 9 ans

2.9 Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	516 784 590
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	627 723 613
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	627 723 613
Variations du capital social	36 656
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport	2 498 385
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	-18 483
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	110 924 283
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectation du résultat N-1 en capitaux propres (hors distribution)	-110 939 023
Variations en cours d'exercice	2 501 818
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	630 225 432
Résultat de l'exercice	123 630 110
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant AGO	753 855 542

2.10 Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

Nature des écarts	Actif Montant Au 31/12/2018	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	Passif Montant Au 31/12/2018
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières	14 205 981		14 205 981	122 033
Sur créances	1 645 511		1 645 511	1 649 957
Sur dettes financières	373 495		373 495	391 308
Sur dettes d'exploitation	144 003		144 003	101 952
Sur dettes sur immobilisations				
otal	16 368 989	-	16 368 989	2 265 249

Partie 3 – Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires net 3.1

Chiffre d'affaires	France	Etranger	Total	
Ventes de produits finis			-	
Ventes de produits intermédiaires			-	
Ventes de produits résiduels			-	
Travaux			-	
Etudes			-	
Prestations de services	410 542	87 575 122	87 985 665	
Ventes de marchandises			-	
Produits des activités annexes	2 730 459		2 730 459	
Total	3 141 002	87 575 122	90 716 124	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices 3.2

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
+ Résultat courant	140 245 922	14 673 864	125 572 058
+ Résultat exceptionnel	- 1 464 392		- 1 464 392
- Participations des salariés	- 477 557		- 477 557
Résultat comptable	138 303 974	14 673 864	123 630 110

Le montant de l'impôt indiqué correspond à la somme des postes suivants :

Impôts sur les bénéfices : Crédit impôt recherche :

27 396 021 Euros

- 9 049 403 Euros

Produit d'intégration fiscale : - 3 672 754 Euros

Eléments relevant de plusieurs postes du compte de résultat 3.3

Eléments relevant de plusieurs	Montant conce	Montant des dettes et crances		
postes du compte de résultat	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	représentées par des effets de commerce	
Charges d'exploitation		108 718 277		
Charges financières		9 660 556		
Charges exceptionnelles				
Total Charges		118 378 833	-	
Produits d'exploitation		487 676 860		
Produits financiers		44 080 599		
Produits exceptionnels				
Total Produits	-	531 757 459		

3.4 Charges et produits exceptionnels

Produits exceptionnels	Montant		
Produits exceptionnels divers	34		
Produits de cessions des éléments d'actifs corporels cédés	5 200		
Reprises sur provisions et transferts de charges	103 932		
Total Control of the	109 165		
Charges exceptionnelles	Montant		
Charges exceptionnelles Pénalités et amendes	Montant 12 348		
,			
Pénalités et amendes	12 348		
Abandon de créances	12 348 43 066		

3.5 Participation des salariés

Le montant versé en 2018 au titre de la participation des salariés est de 487 787 euros.

Le montant de la participation des salariés comptabilisé au titre de l'exercice 2018 est de 445 594 euros.

Partie 4 – Engagements financiers et informations complémentaires

4.1 Engagements financiers

Engagements donn	Montant					
Effets escom	ptés non échus					
Avals, caution	s et garanties					
Engagements	Engagements de crédit-bail mobilier					
***************************************	de crédit-bail immobilier					
Engagements	en matière de pensions, retraites, et assimilés	4 489 382 66 892 502 5 628 000				
······	ements donnés					
	caire autonome					
Total (1)		77 009 884				
	(1) Dont concernant :	-				
	- les dirigeants	-				
	- les filiales	-				
	- les participations	-				
	- les autres entreprises liées	-				
	Dont engagements assortis de sûretés réelles	-				
	,					
Engagements reçus		Montant				
Autres engag	ements reçus					
Total		-				
Engagements récip	roques	Montant				
Total en Euros						

Les autres engagements donnés comprennent principalement les paiements minimaux futurs au titre des engagements immobiliers, hosting et autres non résiliables.

4.2 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Accroissements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions réglementées :	
Amortissements dérogatoires	
Provisions pour hausse des prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	
Ecart de conversion actif 2018	5 635 843
Total en Euros	5 635 843
Allègements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions non deductibles l'année de leur comptabil	isation :
Provisions pour congés payés	
Participation des salariés	153 418
Autres :	
C3S 2018	276 641
Effort construction 2018	115 461
Provision pour perte de change 2018	5 635 843
Ecart de conversion passif 2018	779 925
Total en Euros	6 961 288

4.3 Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

La rémunération des dirigeants par catégorie n'est pas fournie car elle permet d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction. Le montant des jetons de présence versé aux administrateurs de la Société s'est élevé à 1 621 053 Euros en 2018.

Conformément à la législation en vigueur, aucune avance ni crédit n'a été consenti en faveur des dirigeants et mandataires sociaux.

Les engagements en matière de pensions de retraites ou indemnités assimilées concernant les mandataires sociaux au 31 décembre 2018 s'élèvent à 47 milliers d'euros.

4.4 Effectif moyen

	au 31 Décembre 2018
Cadres	943
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	
Ouvriers	
То	al 943

4.5 Engagements de retraites et assimilés

L'estimation des engagements concernant les indemnités de départ en retraite a été réalisée au 31 décembre 2018 selon la méthode rétrospective. Cette méthode tient compte de l'âge et de l'ancienneté actuels de chaque salarié, de leur espérance de vie jusqu'à 65 ans ainsi que de la probabilité de présence dans l'entreprise à cet âge.

Le barème retenu concernant le nombre de mois de salaire d'indemnité est celui de la convention collective SYNTEC ; le montant de départ à la retraite est ainsi égal à 1 mois par année de présence, plus 1/5 de mois à partir de la 6ème année.

Le calcul est estimé à partir des rémunérations versées 2018 et tient compte d'un taux de rotation par tranches d'âge entre 0 et 10,5%, d'un taux d'actualisation de 2,10%, d'un taux de revalorisation des salaires de 5% et d'un taux de charges sociales de 49%.

La société n'applique pas la méthode préférentielle de comptabilisation des IFC préconisée par l'ANC n°2014-3.

Le montant de l'engagement est de 4 489 382 euros.

4.6 Crédit d'impôt compétitivité emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 221 321 Euros, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

De	scription des efforts	Montant
-	investissement	
-	recherche	
-	d'innovation	
-	formation	
-	recrutement	221 321
-	prospection de nouveaux marchés	
-	transition écologique et énergétique	
-	reconstitution des fonds de roulement	
To	tal	221 321

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

4.7 Information sur les honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total groupe des honoraires des commissaires aux comptes facturés au titre du contrôle légal des comptes s'élève à 1 987 839 Euros sur l'exercice clos le 31.12.2018.

4.8 Liste de filiales et participations

	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Avance, avals & cautions	Capital	Capitaux propres (hors capital) avant affection résultat 2018	% détenu à la clôture de l'exercice	Dividendes distribués en 2018	Chiffre d'affaires 2018	Résultat 2018
	(Euros)	(Euros)	(Euros)	(Euros)	(Euros)		(Euros)	(Euros)	(Euros)
Criteo France (France)	24 062 257	24 062 257	0	1 207 476	56 358 965	100%	7 344 821	147 099 136	6 894 516
Criteo Ltd (Royaume-Uni)	14 049 751	14 049 751	18 148 425	111 792	5 124 521	100%		93 329 603	(3 845 512)
Criteo GmbH (Allemagne)	512 404	512 404	0	25 000	18 123 545	100%	7 494 683	227 520 338	4 905 339
Criteo BV (Pays Bas)	100 000	100 000	0	100 000	8 591 130	100%	3 218 582	46 605 319	998 864
Criteo Corp (USA)	67 816 091	67 816 091	303 496 570	72 743 646	(33 694 462)	100%		734 889 513	(19 642 886)
Criteo Do Brazil Desenvolvimento De Serviços De Internet LTDA (Brésil)	2 126 831	2 126 831	4 108 894	1 746 426	942 618	99%		47 673 655	(4 386 686)
Criteo Australie PTY (Australie)	71	71	8 548 242	62	(4 340 268)	100%		27 887 024	(3 075 964)
Criteo KK (Japon)	63 766	63 766	0	87 406	39 422 744	66%		300 304 076	18 836 592
Criteo SRL (Italie)	20 000	20 000	1 505 857	20 000	6 711 604	100%		56 595 474	1 060 318
Criteo Singapore PTE Ltd (Singapour)	6 085	6 085	24 946 054	7 051	(10 799 397)	100%		44 887 794	(3 115 948)
Criteo LLC (Russie)	305 709	305 709	0	125	308 376	100%	2 978 307	29 716 324	413 534
Criteo Espana S.L. (Espagne – Madrid)	3 000	3 000	1 111 350	3 000	3 690 048	100%		34 325 933	(285 450)
Criteo Europa MM S.L. (Espagne – Barcelone)	3 000	3 000	0	3 000	1 178 061	100%		0	1 043 743
Criteo MEA FZ LLC (Dubai)	12 937	12 937	2 380 828	11 756	1 778 239	100%		33 797 770	1 060 316
Criteo Reklmacilik Hzimztleri ve Ticaret AS (Turquie)	269 106	269 106	0	132 039	353 838	100%		14 822 995	(635 876)
Criteo Canada Corp. (Canada)	1	1	2 791 028	1	1 967 966	100%		23 789 324	1 522 242
Criteo Finance SAS (France)	10 000	10 000	4 771 397	10 000	(70 195)	100%		12 769 421	122 930
Criteo India Private Limited (Inde)	538 432	538 432	0	501 694	273 212	99%		13 963 880	228 724
Storetail Marketing Services S.A. (France)	41 270 727	41 270 727	0	51 439	6 883 182	100%		5 172 991	(3 014 648)

Source : comptes des filiales présentés en principe comptable US GAAP (principe suivi par le groupe dans le cadre de son reporting interne) convertis en Euros.